

Réserve naturelle régionale du Savart de la Folie

Superficie : 63,57 hectares
Propriétaires : Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne
Commune de Châlons-en-Champagne
Gestionnaires : Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Localisation 51 - Marne



Un usage militaire ancien...

L'utilisation du terrain de la Folie remonte à 1792, lors de la création d'une annexe du camp militaire de Châlons-sur-Marne (actuel camp de Mourmelon), sur la commune de L'Épine (51). Utilisé depuis la seconde guerre mondiale comme terrain d'exercice pour la garnison de Châlons-en-Champagne, le ministère des Armées a annoncé son souhait de s'en séparer en 2015. Prioritaire pour la cession, Châlons Agglo s'est positionnée pour racheter le site à l'euro symbolique. Convaincue de l'importance de préserver les richesses naturelles du site, l'Agglomération a décidé de protéger cet espace. L'aménagement du site témoigne encore de ce passé militaire : axes de circulation imperméabilisés pour les véhicules, anciens cratères d'explosion de munition. Le site a été classé en réserve naturelle régional le 9 avril 2026 par le Conseil régional.



Crédit photo AMarie HISTE

Des formations typiques des **savarts*** champenois font partie des derniers reliquats témoins des immensités ouvertes qui occupaient autrefois la Champagne crayeuse. La surface importante du site de la Folie en fait une unité fonctionnelle cohérente pour l'accomplissement du cycle biologique de nombreuses espèces patrimoniales. Un total de 10 groupements végétaux a été décrit, parmi lesquelles 54 sont considérés comme patrimoniaux dont l'**Ophrys araignée**, la Gentiane croisettes, espèce en danger d'extinction en Champagne-Ardenne. Parmi ces groupements les plus remarquables, on peut citer celui des pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques

* Lexique

Les oiseaux, présentent aussi un haut niveau de responsabilité pour la conservation du patrimoine naturel : la Pie-grièche écorcheur, la Tourterelle des Bois inscrite au statut de vulnérable sur les listes rouges européenne et nationale. L'enjeu majeur concerne les papillons de jour. L'Azuré de la croisettes et l'**Azuré du serpolet**, sont en danger d'extinction en Champagne-Ardenne : ici leur plante hôte se trouve sur le site. Le Lézard des souches fait partie des deux seules espèces de reptile ayant été identifiées sur le terrain de la folie avec la Couleuvre à collier.

Une faune et une flore exceptionnelles



Crédit photo : Romaric LECONTE

Animaux

- **335** espèces de faune, dont **17** sont considérés comme patrimoniales
- **62** espèces de papillon de jour inventoriées dont **11** espèces patrimoniales
- **27** espèces de criquets/grillons dont **4** espèces patrimoniales
- **2** espèces de reptiles



Crédit photo : Adrien BERTONI

Végétaux

- **271** espèces de flore vasculaire dont **4** espèces à forte valeur patrimoniale

Accès et découverte

Site ouvert au public toute l'année.

Mais attention :



L'accès piétons est autorisé tout au long de l'année sur les sentiers menant à la Butte des fusillés et au chemin de mémoire. Des animations thématiques sont organisées chaque année par le gestionnaire et des visites guidées peuvent être réalisées pour les groupes, sur demande.

Contacts

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Siège : 9 rue Gustave Eiffel

10430 Rosières-près-Troyes

Tel : 03 25 80 50 50

secretariat@cen-champagne-ardenne.org



Crédits photo / AMarie HISTE

Les commémorations de la seconde guerre mondiale

- Le Savart de la Folie, a fait l'objet d'exécutions de 38 patriotes français durant la Seconde Guerre Mondiale. Pour commémorer la mémoire de ces héros de guerre, un monument aux martyres de la résistance a été érigé sur la "**Butte des fusillés**", au nord-est du site. Chaque année, le 6 mai, une commémoration y est organisée. D'autres événements commémoratifs, comme le Rallye de la Liberté sont organisés par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.